

DOCUMENT D'ACCUEIL

PROJET DE CAHIER DES CHARGES

Contexte

Le Syndicat mixte du Pays de Tulle s'est engagé dans une démarche active visant à promouvoir l'installation de nouveaux habitants et développer l'accompagnement des porteurs de projets, candidats à l'installation. Un « Pôle local d'accueil » (PLA) a ainsi été créé à l'échelle des 60 communes du Pays de Tulle, s'inscrivant dans la politique régionale à l'origine du réseau accueil Limousin.

Sur une idée originale de l'association « Urba-Tulle », au sein de laquelle s'est formé un club d'entreprises, un groupe d'acteurs publics et privés du territoire s'est constitué autour d'un projet de document d'accueil destiné à des actifs confrontés à des choix de mobilité professionnelle ou potentiels créateurs d'activité.

Le présent projet trouve sa place parmi les actions conduites dans le cadre du Pôle local d'accueil.

Objet de la prestation

La prestation a pour objet la conception et la réalisation d'un document destiné à présenter, de manière synthétique mais précise, le pays de Tulle, la diversité et la qualité de son offre de services et du cadre de vie.

Le document est avant tout conçu pour des actifs qui, dans leur parcours professionnel, sont susceptibles de prendre de nouvelles fonctions dans une entreprise, une administration ou un établissement public du territoire ou d'y créer une activité, et pour leurs familles directement concernée par les changements occasionnés par une telle option.

Sa finalité est

- de faciliter la décision de l'intéressé(e) ET de sa famille quant à une opportunité professionnelle nouvelle dans le pays de Tulle ;
- de favoriser l'installation résidentielle des ménages concernés dans les communes du territoire

Sa forme et son contenu doivent donc être étudiées pour contribuer à orienter ces choix en faveur du pays de Tulle et prévenir tous préjugés négatifs éventuels.

Ce document devra comporter l'essentiel des informations sur ce qu'offrent le territoire et son environnement dans les domaines suivants :

- Situation et accessibilité
- Environnement économique
- Logement
- Cadre de vie (qualité de l'environnement, du patrimoine, sécurité...)
- Offre éducative et de formation
- Offre de santé
- Diversité culturelle
- Offre de loisirs sportifs et de pleine nature
- Dynamique associative

Les informations portées dans ce document devront avoir une durée de validité suffisante (2 à 3 ans).

Cet objet sera à la fois attrayant, pratique, accessible, léger et facilement « transportable » et transmissible, destiné à toute la famille.

La diffusion du document, pour atteindre prioritairement le public ciblé, sera principalement proposée aux entreprises, organisations professionnelles, acteurs consulaires, organismes de formation et d'accompagnement de porteurs de projets, établissements publics et tous acteurs impliqués dans une démarche d'accueil.

Contenu de la prestation

Mission

Sur la base des prescriptions énoncées ci-dessus, le prestataire aura pour mission :

- De faire des propositions argumentées quant à la nature et au niveau d'informations à mentionner dans les différents domaines concernés
- De recueillir et réunir lesdites informations, de les organiser et d'en assurer la rédaction
- De proposer un projet de maquette avec variantes ou options
- De présenter des préconisations argumentées quant à l'exploitation de ce document
- De procéder, une fois choisie sa forme et son contenu définitifs, à l'impression du document

Mise en œuvre

Un comité de pilotage, constitué expressément pour suivre ce projet jusqu'à son aboutissement et auquel participeront des représentants du Syndicat mixte du Pays de Tulle, validera les étapes de la mission.

Le comité de pilotage sera consulté à l'initiative du syndicat mixte :

- au début de la prestation sur le contenu général et le format d'ensemble du document
- en cours de travail pour valider le contenu des informations
- en phase finale pour valider la maquette avant tirage

Echéances

A compter du jour de la signature de l'ordre de service (J), le calendrier est le suivant

- Réunion 1 avec comité de pilotage / contenu général et format d'ensemble du document : J ± 1 semaine
- Validation du contenu des informations : J + 4 semaines
- Présentation maquette pour validation : J + 8 semaines (+ 1 semaine si nécessaire)
- Remise du matériel : J + 12 semaines

Informations à fournir par les candidats

Les candidats devront présenter :

- Leur raison sociale, activité ainsi que celles de leurs éventuels sous-traitants ;
- Leurs références ;
- Le coût détaillé de la prestation dont les options, le cas échéant.

Date limite de réception des candidatures

Les offres devront être adressées par courrier ou remises au plus tard le (*3 semaines après diffusion de la consultation*) sous pli cacheté à

Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Pays de Tulle
4, rue du 9 juin 1944
19000 TULLE

ET transmise par courriel à l'adresse suivante : didier.bertholy@cc-tullecorreze.fr